



Kiwi

N°07
23/03/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller, des écoulements d'exsudats sont observés.

Note nationale biodiversité :



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité Abeilles sauvages](#)

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »*



• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes enregistrées sont restées supérieures aux moyennes de saison de 1 à 3.5°C. Des averses parfois orageuses sont intervenues les 17, 18 et 19 mars apportant 5 à 18 mm selon les secteurs. Le 22 mars, de très faibles précipitations (0.3 à 0.8 mm) ont eu lieu localement notamment sur les secteurs des Charentes et de la Gironde.

Pour cette fin de semaine, des températures douces et des averses sont prévues. En début de semaine prochaine, les températures moyennes annoncées sont inférieures aux valeurs de saison avec localement des minimales pouvant être négatives.

Prévisions du 24 au 30 mars (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 24	SAMEDI 25	DIMANCHE 26	LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 29	JEUDI 30
Ste Livrade sur Lot (47)	 11° / 16° ▼ 20 km/h	 8° / 18° ◀ 15 km/h	 9° / 14° ► 40 km/h 70 km/h	 6° / 14° ◀ 15 km/h	 0° / 16° ◀ 15 km/h	 5° / 22° ◀ 15 km/h	 9° / 22° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	 12° / 15° ▼ 30 km/h 45 km/h	 9° / 17° ◀ 15 km/h	 9° / 13° ► 40 km/h 75 km/h	 6° / 14° ◀ 15 km/h	 1° / 16° ◀ 15 km/h	 5° / 21° ◀ 15 km/h	 9° / 22° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	 12° / 15° ► 20 km/h	 7° / 17° ◀ 15 km/h	 8° / 13° ► 40 km/h 65 km/h	 4° / 14° ◀ 15 km/h	 -2° / 16° ◀ 15 km/h	 3° / 22° ◀ 15 km/h	 7° / 22° ◀ 15 km/h
Jonzac (17)	 11° / 16° ▼ 30 km/h 50 km/h	 10° / 16° ► 25 km/h 40 km/h	 9° / 13° ► 40 km/h 70 km/h	 5° / 13° ◀ 15 km/h	 1° / 14° ◀ 15 km/h	 5° / 19° ◀ 15 km/h	 9° / 20° ▼ 15 km/h
Orthez (64)	 11° / 15° ▲ 15 km/h	 8° / 19° ◀ 15 km/h	 8° / 15° ► 40 km/h 75 km/h	 7° / 16° ► 10 km/h	 3° / 19° ◀ 15 km/h	 6° / 24° ◀ 15 km/h	 8° / 24° ▼ 15 km/h

• Stades phénologiques

Hayward : stade « gonflement du bourgeon » (BBCH 01 à 03) à « bourre visible » (BBCH 07).

Variétés à chair jaune : stade « bourre visible » (BBCH 07) à « nervures des jeunes feuilles visibles » (BBCH 09).



« Gonflement du bourgeon »



« Bourre visible »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



« Nervures des jeunes feuilles visibles »

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Des écoulements d'exsudat rougeâtre sont observés sur kiwi vert et sur variétés à chair jaune. Une progression des symptômes est notée sur certaines parcelles.

Evaluation du risque

Les conditions douces et humides sont favorables à l'expression de la bactérie, les parcelles sont à surveiller attentivement.



Écoulement d'exsudat

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.

• Cochenille blanche du mûrier

Selon nos simulations la période de ponte sous les boucliers va débuter en situation précoce et la migration des jeunes larves ne devrait pas intervenir avant mi-avril.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par broissage des charpentières et des troncs atteints permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore très discrets mais on peut actuellement observer la présence de petites araignées qui sont des prédateurs généralistes et d'acariens prédateurs tels que *Trombidium sp* sur certaines parcelles.

• Sensibilité au gel (rappel des seuils critiques)

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral.

Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts.

Sensibilité au gel : stades phénologiques et seuils critiques

					
	Stade B Bourre visible	Stade C Nervures visibles	Stade D Feuilles étalées	Stade E Boutons floraux visibles	Stade F Début floraison
Kiwi	- 2°C	- 1°C	- 0.5°C	- 0.5°C	0°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".